

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE

Numéro SIRET : **21330108800018**

POSTE COMPTABLE : **PERCEPTION CASTILLON**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL M14**

ANNEE 2014

Code INSEE 33108	COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE BUDGET COMMUNAL M14	CA 2014
-----------------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 922
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	38
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 344 978,00	2 397 398,00	460,29	841,68

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	921,96	736,00
2	Produit des impositions directes/population	381,70	349,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 065,58	899,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	191,49	360,00
5	Encours de dette/population	298,48	724,00
6	DGF/population	231,69	183,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,86%	46,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,83	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,22%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,97%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,01%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 697 725,02	G 3 113 634,62
	Section d'investissement	B 709 777,84	H 734 019,55

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 417 967,68	I 274 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	3 825 470,54 = A+B+C+D	4 121 654,17 = G+H+I+J
---------------------------------------	---------------------------	---------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 109 840,45	L 105 927,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	= E+F 109 840,45	= K+L 105 927,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 697 725,02	= G+I+K 3 387 634,62
	Section d'investissement	= B+D+F 1 237 585,97	= H+J+L 839 946,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 935 310,99	= G+H+I+J+K+L 4 227 581,17

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 109 840,45	L 105 927,00
13	Subventions d'investissement	0,00	105 927,00
20	Immobilisations incorporelles	4 008,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 913,33	0,00
1201	Rue V Hugo	40 919,12	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 043 771,00	905 155,06	0,00	0,00	138 615,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 527 731,66	1 504 847,55	0,00	0,00	22 884,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	245 545,84	229 131,31	0,00	0,00	16 414,53
Total des dépenses de gestion courante		2 817 048,50	2 639 133,92	0,00	0,00	177 914,58
66	Charges financières	40 300,00	39 536,38	0,00	0,00	763,62
67	Charges exceptionnelles	16 300,00	15 286,88	0,00	0,00	1 013,12
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 873 648,50	2 693 957,18	0,00	0,00	179 691,32
023	Virement à la section d'investissement (2)	479 921,50				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	3 770,00	3 767,84			2,16
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		483 691,50	3 767,84			479 923,66
TOTAL		3 357 340,00	2 697 725,02	0,00	0,00	659 614,98
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	43 050,00	43 920,46	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	140 800,00	136 163,79	0,00	0,00	4 636,21
73	Impôts et taxes	1 830 814,00	1 815 522,48	0,00	0,00	15 291,52
74	Dotations, subventions et participations	993 156,00	992 931,59	0,00	0,00	224,41
75	Autres produits de gestion courante	75 220,00	117 378,91	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 083 040,00	3 105 917,23	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	300,00	278,95	0,00	0,00	21,05
77	Produits exceptionnels	0,00	7 438,44	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 083 340,00	3 113 634,62	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 083 340,00	3 113 634,62	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		(3) 274 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 580,94	7 343,37	4 008,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 934,00	3 934,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	499 290,76	234 259,55	64 913,33	200 117,88
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	372 572,32	317 921,62	40 919,12	13 731,58
	Total des dépenses d'équipement	886 378,02	563 458,54	109 840,45	213 079,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 032 698,02	709 777,84	109 840,45	213 079,73
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 032 698,02	709 777,84	109 840,45	213 079,73
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	417 967,68			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	156 421,00	33 518,49	105 927,00	16 975,51
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	156 421,00	33 518,49	105 927,00	16 975,51
21	Immobilisations corporelles	2 298,80	0,00	0,00	2 298,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	187 170,52	190 649,34	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	506 083,88	506 083,88	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	115 000,00			
	Total des recettes financières	810 553,20	696 733,22	0,00	113 819,98
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	966 974,20	730 251,71	105 927,00	130 795,49
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	479 921,50			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	3 770,00	3 767,84		2,16
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	483 691,50	3 767,84		479 923,66
	TOTAL	1 450 665,70	734 019,55	105 927,00	610 719,15
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013	0,00			

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	905 155,06		905 155,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 504 847,55		1 504 847,55
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	229 131,31		229 131,31
66	Charges financières	39 536,38	0,00	39 536,38
67	Charges exceptionnelles	15 286,88	0,00	15 286,88
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 767,84	3 767,84
Dépenses de fonctionnement - Total		2 693 957,18	3 767,84	2 697 725,02
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	146 319,30	0,00	146 319,30
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	317 921,62		317 921,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 343,37	0,00	7 343,37
204	Subventions d'équipements versés	3 934,00	0,00	3 934,00
21	Immobilisations corporelles (6)	234 259,55	0,00	234 259,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		709 777,84	0,00	709 777,84
Pour information				417 967,68
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 920,46		43 920,46
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	136 163,79		136 163,79
73	Impôts et taxes	1 815 522,48		1 815 522,48
74	Dotations, subventions et participations	992 931,59		992 931,59
75	Autres produits de gestion courante	117 378,91		117 378,91
76	Produits financiers	278,95	0,00	278,95
77	Produits Exceptionnels	7 438,44	0,00	7 438,44
Recettes de fonctionnement - Total		3 113 634,62	0,00	3 113 634,62
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013				274 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	190 649,34	0,00	190 649,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	506 083,88		506 083,88
13	Subventions d'investissement	33 518,49	0,00	33 518,49
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		3 767,84	3 767,84
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		730 251,71	3 767,84	734 019,55
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 043 771,00	905 155,06	0,00	0,00	138 615,94
60611	Eau et assainissement	25 000,00	24 383,43	0,00	0,00	616,57
60612	Énergie - Électricité	130 000,00	114 115,91	0,00	0,00	15 884,09
60613	Chauffage urbain	80 000,00	61 111,21	0,00	0,00	18 888,79
60622	Carburants	15 000,00	12 161,18	0,00	0,00	2 838,82
60623	Alimentation	53 000,00	57 320,54	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	5 925,09	0,00	0,00	1 074,91
60628	Autres fournitures non stockées	4 480,00	3 801,86	0,00	0,00	678,14
60631	Fournitures d'entretien	8 270,00	8 019,54	0,00	0,00	250,46
60632	Fournitures de petit équipement	19 920,00	16 518,05	0,00	0,00	3 401,95
60633	Fournitures de voirie	67 000,00	22 091,31	0,00	0,00	44 908,69
60636	Vêtements de travail	6 690,00	7 853,31	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 800,00	8 775,48	0,00	0,00	24,52
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiat)	12 000,00	14 391,81	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	14 050,00	14 459,15	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	8 774,46	0,00	0,00	1 225,54
611	Contrats de prestations de services	21 630,00	23 034,28	0,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	17 720,00	19 701,95	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	31 560,00	31 932,41	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	4 000,00	1 545,60	0,00	0,00	2 454,40
61522	Bâtiments	39 790,00	28 017,70	0,00	0,00	11 772,30
61523	Voies et réseaux	79 190,00	58 618,00	0,00	0,00	20 572,00
61551	Matériel roulant	19 170,00	20 698,94	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	9 000,00	9 732,54	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	33 660,00	38 205,25	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	31 460,00	30 459,94	0,00	0,00	1 000,06
6182	Documentation générale et technique	1 150,00	1 368,09	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 150,00	180,00	0,00	0,00	1 970,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 368,63	0,00	0,00	131,37
6226	Honoraires	44 300,00	28 783,29	0,00	0,00	15 516,71
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	14 749,09	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	408,00	0,00	0,00	592,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 450,00	27 969,16	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	57,60	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	8 360,00	10 089,76	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	80,00	0,00	0,00	0,00	80,00
6247	Transports collectifs	86 141,00	83 842,80	0,00	0,00	2 298,20
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	1 037,46	0,00	0,00	1 462,54
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	10 591,52	0,00	0,00	408,48
6262	Frais de télécommunications	41 500,00	33 904,61	0,00	0,00	7 595,39
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 620,00	8 434,68	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	46 480,00	26 982,51	0,00	0,00	19 497,49
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
63512	Taxes foncières	17 050,00	13 169,00	0,00	0,00	3 881,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	456,50	0,00	0,00	43,50
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	113,42	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 527 731,66	1 504 847,55	0,00	0,00	22 884,11
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 551,00	4 539,18	0,00	0,00	11,82
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 728,00	19 532,80	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	2 759,46	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	930 886,00	932 750,78	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	28 101,00	0,00	0,00	0,00	28 101,00
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	31 062,83	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	81 279,66	91 698,49	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	107 019,00	100 114,70	0,00	0,00	6 904,30
6453	Cotisations aux caisses de retraite	260 039,00	256 167,32	0,00	0,00	3 871,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	7 740,53	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	37 031,00	6 841,90	0,00	0,00	30 189,10
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	43 945,00	43 733,88	0,00	0,00	211,12
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 479,18	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 399,00	4 426,50	0,00	0,00	0,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	8 753,00	0,00	0,00	0,00	8 753,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	245 545,84	229 131,31	0,00	0,00	16 414,53
6531	Indemnités	40 000,00	42 714,75	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	90,00	0,00	0,00	910,00
6533	Cotisations de retraite	1 800,00	1 624,05	0,00	0,00	175,95
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	3 636,11	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	54 966,84	54 966,84	0,00	0,00	0,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	14 149,00	12 781,20	0,00	0,00	1 367,80
6558	Autres contributions obligatoires	8 700,00	8 665,65	0,00	0,00	34,35
65737	Autres établissements publics locaux	5 000,00	4 997,71	0,00	0,00	2,29
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	115 930,00	99 655,00	0,00	0,00	16 275,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 817 048,50	2 639 133,92	0,00	0,00	177 914,58
66	Charges financières (b)	40 300,00	39 536,38	0,00	0,00	763,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 000,00	38 875,58	0,00	0,00	124,42
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeu	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	635,42	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	300,00	25,38	0,00	0,00	274,62
67	Charges exceptionnelles (c)	16 300,00	15 286,88	0,00	0,00	1 013,12
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gè	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 300,00	15 286,88	0,00	0,00	1 013,12
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 873 648,50	2 693 957,18	0,00	0,00	179 691,32
023	Virement à la section d'investissement	479 921,50	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(	3 770,00	3 767,84			2,16
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	3 770,00	3 767,84			2,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		483 691,50	3 767,84			479 923,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		483 691,50	3 767,84			479 923,66
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 357 340,00	2 697 725,02	0,00	0,00	659 614,98
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	43 050,00	43 920,46	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	43 050,00	43 920,46	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	140 800,00	136 163,79	0,00	0,00	4 636,21
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	2 294,20	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	3 700,00	3 000,00	0,00	0,00	700,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00	3 968,28	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	16 500,00	9 029,47	0,00	0,00	7 470,53
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	5 100,00	5 488,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'éducation	110 000,00	109 015,77	0,00	0,00	984,23
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ventes)	3 000,00	3 368,07	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 830 814,00	1 815 522,48	0,00	0,00	15 291,52
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 138 579,00	1 115 316,00	0,00	0,00	23 263,00
7321	Attribution de compensation	570 860,00	570 864,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et interrégionales	27 095,00	27 095,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	33 000,00	32 112,52	0,00	0,00	887,48
7351	Taxe sur l'électricité	60 000,00	68 961,76	0,00	0,00	0,00
7363	Impôt sur les spectacles	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	1 003,20	0,00	0,00	0,00
73681	Emplacements publicitaires	1 280,00	0,00	0,00	0,00	1 280,00
74	Dotations, subventions et participations	993 156,00	992 931,59	0,00	0,00	224,41
7411	Dotation forfaitaire	468 531,00	468 531,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	139 095,00	139 095,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	69 383,00	69 383,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
74718	Autres	46 041,00	44 897,51	0,00	0,00	1 143,49
7473	Départements	63 600,00	63 503,48	0,00	0,00	96,52
74748	Autres communes	4 980,00	0,00	0,00	0,00	4 980,00
7478	Autres organismes	8 666,00	14 762,67	0,00	0,00	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	56 037,00	56 189,93	0,00	0,00	0,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	8 083,00	0,00	0,00	0,00	8 083,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	0,00	8 083,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	9 768,00	9 768,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	14 319,00	14 315,00	0,00	0,00	4,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes	99 373,00	99 373,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	5 030,00	0,00	0,00	0,00	5 030,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	75 220,00	117 378,91	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	69 720,00	110 524,64	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 354,27	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		3 083 040,00	3 105 917,23	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	300,00	278,95	0,00	0,00	21,05
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à é	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	300,00	66,95	0,00	0,00	233,05
7688	Autres produits financiers	0,00	212,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 438,44	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	818,03	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	6 500,41	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 083 340,00	3 113 634,62	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 083 340,00	3 113 634,62	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		274 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14				CA	2014
III - VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1	

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 580,94	7 343,37	4 008,00	0,00
2031	Frais d'études	8 604,94	5 170,00	4 008,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	1 976,00	2 173,37	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3 934,00	3 934,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 934,00	3 934,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	499 290,76	234 259,55	64 913,33	200 117,88
2111	Terrains nus	11 939,03	12 282,07	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	1 728,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21312	Bâtiments scolaires	21 727,00	13 821,58	4 141,07	3 764,35
21316	Équipements du cimetière	1 800,00	1 916,88	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	173 355,64	14 503,30	43 279,25	115 573,09
2151	Réseaux de voirie	88 925,00	40 665,00	0,00	48 260,00
2152	Installations de voirie	10 397,62	4 553,18	7 360,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 020,00	0,00	2 280,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	107 737,67	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	111 938,00	5 198,00	0,00	106 740,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 702,00	11 308,02	1 740,76	0,00
2184	Mobilier	11 881,72	14 264,34	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 104,75	8 009,51	4 384,25	43 710,99
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1201 (2)	296 348,52	242 019,89	40 919,12	13 409,51
	Opérations d'équipement n° 1202 (2)	76 223,80	75 901,73	0,00	322,07
Total des dépenses d'équipement		886 378,02	563 458,54	109 840,45	213 079,03
16	Emprunts et dettes assimilées	146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
1641	Emprunts en euros	146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 032 698,02	709 777,84	109 840,45	213 079,73
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 032 698,02	709 777,84	109 840,45	213 079,73
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		417 967,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	156 421,00	33 518,49	105 927,00	16 975,51
1321	Etat et établissements nationaux	7 000,00	20 494,49	6 000,00	0,00
1323	Départements	49 627,00	0,00	19 627,00	30 000,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	94 794,00	0,00	75 300,00	19 494,00
1342	Amendes de police	0,00	8 000,00	0,00	0,00
1345	Participations pour non-réalisation d'aires de stationnement	5 000,00	5 024,00	5 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		156 421,00	33 518,49	105 927,00	16 975,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	693 254,40	696 733,22	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	187 170,52	185 304,00	0,00	1 866,52
10223	T.L.E.	0,00	5 345,34	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	506 083,88	506 083,88	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 298,80	0,00	0,00	2 298,80
2111	Terrains nus	2 298,80	0,00	0,00	2 298,80
024	Produits de cessions	115 000,00			
Total des recettes financières		810 553,20	696 733,22	0,00	113 819,98
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		966 974,20	730 251,71	105 927,00	130 795,49
021	Virement de la section de fonctionnement	479 921,50			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	3 770,00	3 767,84		2,16
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 770,00	3 767,84		2,16
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		483 691,50	3 767,84		479 923,66
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		483 691,50	3 767,84		479 923,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 450 665,70	734 019,55	105 927,00	610 719,15
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1201

LIBELLE : Rue V Hugo

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		296 348,52	^A 242 019,89	40 919,12	13 409,51	^B 851 259,48
20	Immobilisations incorporelles	17 162,20	0,00	0,00	17 162,20	0,00
2031	Frais d'études	17 162,20	0,00	0,00	17 162,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	279 186,32	242 019,89	40 919,12	0,00	851 259,48
2151	Réseaux de voirie	274 626,74	225 100,47	37 738,96	11 787,31	823 394,27
2152	Installations de voirie	1 379,42	16 919,42	0,00	0,00	27 865,21
21533	Réseaux câblés	3 180,16	0,00	3 180,16	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C0,00	0,00	0,00	D0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-242 019,89	D-B	-851 259,48

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1202

LIBELLE : VidéoProtection

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		76 223,80	A 75 901,73	0,00	322,07	B 153 508,18
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,08
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 223,80	75 901,73	0,00	322,07	148 748,10
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	76 223,80	75 901,73	0,00	322,07	146 551,90
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	0,00	0,00	0,00	126,90
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 069,30
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -75 901,73	D-B -153 508,18

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1301

LIBELLE : Tourisme

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	A0,00	0,00	0,00	B5 969,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 830,50
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	5 830,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	139,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	139,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C0,00	0,00	0,00	D0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -5 969,50

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 732 209,94									
1641 Emprunts en euros (total)					1 732 209,94									
602780801	CREDIT AGRICOLE	27/01/2000		05/12/2000	415 271,12	F		5.75	5.75		S	X	N	A-1
5004/55991	CREDIT AGRICOLE	18/10/2001		05/01/2002	182 938,82	F		5.35	5.35		T	X	N	A-1
1560/10887	CREDIT AGRICOLE	27/09/2002		04/02/2003	131 000,00	F		4.95	5.38501		T	X	N	A-1
04214391036102	BANQUE COMMERCIALE MARCHE DE L'E Tél : 02.98.00.26.65.	11/12/2006		28/02/2007	150 000,00	F		3.95	3.95		T	X	N	A-1
A3307297	CAISSE D'EPARNE	05/12/2007		28/02/2008	120 000,00	F		4.44	4.44		A	X	N	A-1
8514692	CAISSE D'EPARNE	15/12/2008		23/12/2009	200 000,00	F		4.04	4.04		A	X	N	A-1
	La Banque Postale	20/11/2013		01/03/2014	533 000,00	F		3.05	3.1212		T	X	N	A-1
Total général					1 732 209,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2014											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2014 (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		872 170,80					0,00	146 319,41	39 674,98	1 237,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		872 170,80					0,00	146 319,41	39 674,98	1 237,00
602780801	N	0,00		164 020,37	5,50	F		5.75	0,00	24 707,11	10 501,69	0,00
5004/55991	N	0,00		33 576,04	1,83	F		5.35	0,00	15 496,42	2 317,90	0,00
1560/10887	N	0,00		0,00	0,08	F		5.38501	0,00	14 104,23	439,01	0,00
04214391036102	N	0,00		58 033,65	3,92	F		3.95	0,00	13 137,89	2 618,27	0,00
A3307297	N	0,00		40 252,25	2,17	F		4.44	0,00	12 293,13	2 333,01	0,00
8514692	N	0,00		89 600,52	4,00	F		4.04	0,00	20 268,60	4 438,71	0,00
	N	0,00		486 687,97	9,00	F		3.1212	0,00	46 312,03	17 026,39	1 237,00
Total général		0,00		872 170,80					0,00	146 319,41	39 674,98	1 237,00

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.7

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)	07/05/2013	250.000,00€	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrat ouvert du 01/06/2013 au 30/05/2014						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.8

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	872 170,80					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2014 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Variable	Subvention d'équipement versées	1	
Linéaire	Matériel de transport et véhicules industriels	8	23/02/2015

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2013)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		146 320,00	I 146 319,30	0,00	0,70
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		146 320,00	II 146 319,30	0,00	0,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
1641	Emprunts en euros	146 320,00	146 319,30	0,00	0,70
Autres dépenses financières (sous-total) (B)			0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001	CUMUL IV
Dépenses	146 319,30	D001 417 967,68	564 286,98

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (2)

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2013)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(2) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP + DM + RAR 2013)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		785 862,02	III 194 417,18	0,00	591 444,84
Ressources propres externes (a)(2)		187 170,52	190 649,34	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	187 170,52	185 304,00	0,00	1 866,52
10223	T.L.E.		5 345,34	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)(1)		115 000,00	0,00		115 000,00
024	Produits de cessions	115 000,00			
Transferts entre sections (c)(1)		3 770,00	3 767,84		2,16
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	3 770,00	3 767,84		2,16
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	479 921,50			

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	CUMUL V
Recettes	194 417,18	0,00	506 083,88	700 501,06

	Montant
Dépenses financières	IV 564 286,98
Recettes financières	V 700 501,06
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (3) + 136 214,08
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	VI + c/2763 + D (3) + 136 214,08
Résultat hors charges transférées	V - (II + D001) 136 214,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166) (6)

Art.	Libellé	Crédits votés (BP + DM + RAR 2013)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(6) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE
BUDGET COMMUNAL M14

IV A10.1

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (art R.2313-3 CGCT)
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	bord.	mandat	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amort.	Durée d'amort.
<u>Acquisitions à titre onéreux</u>						
	20	208	Diagnostic amiante et DPE Maison de l'Emploi	1 170,00	0	0
	108	1465	Diagnostic préliminaire périmètre de sauvegarde du co	4 000,00	0	0
	58	714	remboursement capital de l'emprunt pour la caserne	3 934,00	0	1
	58	715	Logiciel CANIS et Municipol client serveur	538,20	0	0
	58	716	Installation du logiciel Municipol V5	490,50	0	0
	58	717	formation Municipol V5	408,75	0	0
	83	1059	contrat de maintenance Logitud	437,84	0	0
	83	1060	Licence MS ACCESS	298,08	0	0
	8	78	frais notarié acquisition parcelle AE45 Bonnamy / Pichard	937,89	0	0
	8	79	acquisition parcelle AE45 Bonnamy / Pichardie	8 690,23	0	0
	20	209	acquisition parcelle AD601 (rue Jean Jaurès)	1,00	0	0
	20	210	contribution sécurité immobilière ac parcelle AD601 rue	15,00	0	0
	20	211	ACquisition du terrain parking du Dojo à la CdC - St Mag	1,00	0	0
	20	212	Acquisition parcelle Dojo - St Magne - C2066 - frais	825,99	0	0
	45	542	Branchement d'eau potable terrain Lach	1 810,96	0	0
	8	81	Vannes coupure gaz et manomètres (stade, rowing, éco	334,88	0	0
	28	302	Fresque en partie basse à l'école maternelle	1 495,00	0	0
	108	1466	installation plomberie refectoire école maternelle	469,30	0	0
	108	1467	Pose d'un sol en plancher flottant 8,5mm bibliothèque	8 832,00	0	0
	108	1476	aménagement de zone de sécurité en sol coulé en place	2 690,40	0	0
	108	1468	20 plaques parcellaires pour le cimetière	1 916,88	0	0
	8	80	Porte fenetre logement gardien du stade, porte d'entré	2 972,06	0	0
	8	81	Vannes coupure gaz et manomètres (stade, rowing, éco	803,71	0	0
	65	791	Moteur de ventilation mécanique des sanitaires & bure	1 057,69	0	0
	83	1062	indicateur remise à niveau ascenseur maison des arts	886,80	0	0
	83	1063	Remplacement des plaques PCA Centre Culturel	771,44	0	0
	83	1064	Axe motorisé de rideau roulant CTM	1 783,20	0	0
	83	1065	Seche serviette et alimentation du cumulus loges du ce	1 755,60	0	0
	95	1289	Installation de deux panneaux rayonnant SOLIUS Atlant	490,00	0	0
	108	1469	4 Stores occultant du Centre Culturel	594,00	0	0
	108	1470	Fourniture et pose de stores médiathèque	3 388,80	0	0
	20	207	coordination SPS rue Victor Hugo suite rejet mandat 8/	1 632,54	0	0
	28	303	Sous traitance ac 6 marché Victor Hugo	17 376,39	0	0
	58	718	curage de fossés	1 740,00	0	0
	66	796	certificat d'acompte n°10 TC rue Victor Hugo - sous tra	5 074,40	0	0
	66	797	Acompte n°9 Rue Victor Hugo	16 375,54	0	0
	66	798	Acompte n°10 TC rue Victor Hugo	81 149,03	0	0
	95	1290	Aménagement de voirie devant gymnase - suite rejet m	38 925,00	0	0
	95	1291	rabottage pavés rue victor hugo	5 550,00	0	0
	96	1294	acompte 11 rue victor hugo	3 360,00	0	0
	96	1295	acompte n°11 rue victor hugo	17 088,80	0	0
	96	1296	acompte n°11 rue victor hugo	77 493,77	0	0
	8	82	Panneaux de signalisation rue V Hugo: stationnmt limit	1 379,42	0	0
	8	83	Voirie 2013 - Eclairage public	3 277,04	0	0
	20	213	2 panneaux de rue "route de la chapelle" supports, bri	333,60	0	0
	36	394	panneaux de signalisation B1x2, B21/1, M6Cx5, avec su	642,54	0	0
	83	1068	Panneaux de signalisation de baignade interdite	300,00	0	0
	83	1069	rabottage de trottoirs en pavés rue V Hugo	15 540,00	0	0
	45	543	Extension du réseau de vidéoprotection 2013	75 901,73	0	0
	28	304	Balayeuse Swingo avec clim, projecteur, retrovisuer, ro	107 737,67	0	8
	8	84	minibus FORD Transit AW-383-DJ d'occasion	4 200,00	0	8
	36	395	1 vélo gitane Play 600 homme blanc num série 5001640	499,00	0	8
	36	396	velo gitane play 600 homme 51 blanc num de série 500	499,00	0	8
	36	397	1 IPAD WiFi 32Gb gray + AppleCare serial number DMP	678,00	0	0
	36	398	1 Ipad wifi 32 Gb silver serial number DMPMG6NNFK15	678,00	0	0
	45	544	Tablette TERRA PAD 1160 Pro	1 563,48	0	0

Modalités et date d'acquisition	bord.	mandat	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amort.	Durée d'amort.
	58	719	Terminal de PVe PSION Workabout Pros 3S avec batterie	2 243,88	0	0
	58	720	Formation utilisation du terminal PVe	400,50	0	0
	65	792	Hot spot Wifi médiathèque: ZyXEL N4100 avec imprimante	3 189,04	0	0
	65	793	Office 2013 famille & étudiant version PKC (79-03603) V	139,46	0	0
	65	795	PC portable TERRA MOBILE 1512 1037U 2x1,8GHZ, 4Go	571,00	0	0
	83	1070	perfo relieuse Quasar+	228,30	0	0
	95	1292	meublier de bureau : 3 lampe, 5 chaises, 3 supports d'éc	1 286,46	0	0
	108	1472	Office 2013 edition familiale version PKC. Word Excel P	329,90	0	0
	8	85	meublier gîtes municipaux	6 557,80	0	0
	36	399	fauteuil de bureau synchro plus bleu clair	132,00	0	0
	36	400	2 tabourets rose Mammout	13,98	0	0
	36	401	table vert clair Mammout	29,95	0	0
	58	722	Cave a vin vinsurvin vsv27	149,00	0	0
	58	723	refrigirateur Curtis OTT 90 GPL	99,00	0	0
	65	794	meuble à courrier et piétement pour bureau des élus	733,81	0	0
	83	1071	Réfrigrirateur indesit 305 litre froid brassé	442,00	0	0
	88	1172	Mobilier de cuisine: 2 meubles bas, table, armoire mob	5 918,40	0	0
	108	1473	Agenda QuoVadis Président Classique x2	188,40	0	0
	8	86	seche linge candy GCC580N	299,00	0	0
	20	214	Mixeur MP450 ULTRA Robot Coupe 9000tr/mn 450mm	486,00	0	0
	28	305	cumulus 100l ALTERNA	685,13	0	0
	36	402	2 Tapis de sol 174 x 116	268,01	0	0
	58	724	Défibrillateur et armoire pour le Centre Culturel	1 713,60	0	0
	83	1072	APN Nikon D3200 + 18-55	528,00	0	0
	83	1073	Trancheuse BARTSHER 174300 diam. 30cm	834,00	0	0
	108	1474	table de ping pong plein air coloris vert	1 834,80	0	0
	108	1475	jupe de scène centre culturel	1 360,97	0	0

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE
BUDGET COMMUNAL M14

IV
B1.7

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé - Associations:		
ATHLETIC CLUB DES COTES DE CASTILLON – Football	3 500	mise à disposition du foyer, du terrain, du personnel d'entretien
ACCIDENTES DU TRAVAIL FNATH	300	mise à disposition d'un local
AMICALE LAIQUE	2 300	mise à disposition de créneaux horaires au gymnase
AMIS DE ST SYMPHORIEN	800	mise à disposition d'un local
ANCIENS COMBATTANTS prisonniers de guerre	450	
BADMINTON	350	mise à disposition de créneaux horaires au gymnase; et d'un véhicule municipal
BAMBOU CASTILLONNAIS.	400	mise à disposition d'un local
BATAILLE DE CASTILLON	14 000	mise à disposition d'un local
BOITE A MUSIQUE	1 100	mise à disposition d'un local et de personnel
BOULE D'OR	500	
COMITE DES FETES	15 000	
CERCLE ESPRIT 77	300	Mise à disposition d'un véhicule municipal
CLOWNS STETHOSCOPE	50	
COMMERCANTS NON SEDENTAIRES DE LIBOURNE	1 400	
COMPAGNONS DU VELO	10 000	
DEJANTES DU COTEAU VTT	750	mise à disposition d'un local et d'un véhicule municipal
DONNEURS DE SANG	200	prêt Centre Culturel
FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie	100	mise à disposition d'un local
FUSIL CASTILLONNAIS.	300	
GDSA33 Défense des abeilles	250	
GHRESAC	600	mise à disposition d'un local et d'un véhicule municipal
GYM VOLON. Rythme et détente	400	mise à disposition d'une salle - préau primaire
HANDBALL	3 480	mise à disposition de créneaux horaires au gymnase, mise à disposition d'un foyer et de personnel
JEUNES SAPEURS POMPIERS	150	mise à disposition du gymnase et d'un véhicule municipal
JUDO CLUB	1 800	mise à disposition du dojo et de personnel d'entretien; et d'un véhicule municipal
KARATE	1 200	mise à disposition du dojo et de personnel d'entretien; et d'un véhicule municipal
LE MERIDIEN TAI CHI CHUAN	150	mise à disposition du dojo et de personnel d'entretien
MEDAILLES MILITAIRES	75	
MISSION LOCALE		mise à disposition d'un local et de personnel d'entretien
PARCHEMINS	300	local
Pétanque FOMBEAUDAISE	400	
PLEIN CENTRE - Association des commerçants UCIAPC	26 000	mise à disposition d'un local
QUIETUDE ET LOISIRS	100	
RENOUVEAU CASTILLONNAIS	100	
ROWING CLUB CASTILLONNAIS - AVIRON	4 000	mise à disposition d'un local et d'un véhicule municipal
SECOURS POPULAIRE	350	mise à disposition d'un local et d'un véhicule municipal
TENNIS	1 200	mise à disposition d'un local, d'un terrain et entretien de la terre battue; mise à disposition d'un véhicule municipal
TRIOLET CASTILLONNAIS Orchestre d'Harmonie	300	mise à disposition d'un local
UNION SPORTIVE CASTILLONNAIS RUGBY	7 000	mise à disposition d'un foyer, du terrain, de personnel d'entretien et d'un véhicule municipal
TOTAL	99 655	

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux							
Reste à employer au 01/01/2014 :				0,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
13	1341	Dotation d'équipement	75 300,00				0,00
13	1341	Dotation d'équipement	22 178,00				0,00
			0,00	21	2151	Réseaux de voirie	75 300,00
			0,00	21	21568	Autre matériel et outillage d'	22 178,00
Reste à employer au 31/12/2014 :				0,00			

Libellé de la recette : Participation pour non réalisation d'aire de stationnement							
Reste à employer au 01/01/2014 :				0,00			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
13	1345	Participations pour non-	5 024,00				0,00
			0,00	21	2151	Réseaux de voirie	5 024,00
Reste à employer au 31/12/2014 :				0,00			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2014 :				0,00			
TOTAL Recettes		102 502,00		TOTAL Dépenses		102 502,00	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2014 :				0,00			

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9	0	9	9	0	9
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
adjoint adm 1ere classe	C	3	0	3	3	0	3
adjoint adm 2e classe	C	2	0	2	2	0	2
adjoint adm ppal 1ere classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		14	0	14	9	0	9
Technicien ppal de 2é classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ere classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique 2e classe	C	9	0	9	7	0	7
Adjoint technique ppal 1ere classe	C	2	0	2	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3	0	3	3	0	3
atsem 1e classe	C	2	0	2	2	0	2
atsem ppal 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		4	1	5	4	0	4
assistant conservation 2e classe	B	1	0	1	1	0	1
adjoint du patrimoine 1e classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoint du patrimoine 2e classe	C	2	0	2	2	0	2
adjoint du patrimoine 2e classe (boite à musique)	C	0	1	1	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
adjoint d'animation 1e classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		5	0	5	3	0	3
brigadier	C	1	0	1	1	0	1

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
brigadier chef principal	C	2	0	2	1	0	1
gardien	C	2	0	2	1	0	1
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		14	3	17	12	0	12
adjoint technique 1e classe (ecole maternelle)	C	1	0	1	0	0	0
adjoint technique 2e classe (école élémentaire)	C	7	0	7	6	0	6
adjoint technique 2e classe (école maternelle)	C	2	0	2	2	0	2
adjoint technique 2e classe (entretien locaux divers)	C	2	2	4	3	0	3
Adjoint technique 2eme classe (cuisine)	C	1	1	2	0	0	0
Agent de Maitrise (cuisine)	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		51	4	55	42	0	42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/01/2014 : Camping Municipal "La Pelouse"	JALARIN VERONIQUE	JALARIN VERONIQUE	Artisan / Commerçant / Agriculteur	5 500,00
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2012 01/01/2012 01/01/2012	CRCAM CRCAM HLM DU LIBOURNAIS	CRCAM CRCAM SOCIETE ANONYME HLM DU LIBOURNAIS	Personne Morale de Droit Privé Personne Morale de Droit Privé Etablissement Public National	304,88 152,45 1 524,49
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de Castillon Pujols	17/12/2002	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,01
SI d'Eau et d'Assainissement		Sans fiscalité propre	0,01
SI des Travaux d'Amélioration Foncière		Sans fiscalité propre	3 500,00
SIL DU CHENIL DU LIBOURNAIS	07/08/2012	Sans fiscalité propre	2 400,00
Autres organismes de regroupement			
S Dép. d'Energie Electrique de la Gironde		Sans fiscalité propre	91,46
S du Collège Aliénor d'Aquitaine		Sans fiscalité propre	0,01
SM Agence de Gestion et de Developpement Informatique	28/02/2008	Sans fiscalité propre	295,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille			SPA	non

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2013 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2013 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2013 (%)
Taxe d'habitation	2 846 265,00	-3,642	15,150	0,000	431 209,00	-3,642
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 892 745,00	1,316	23,130	0,000	669 092,00	1,316
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28 669,00	0,912	49,460	0,000	14 180,00	0,911
TOTAL	5 767 679,00	-1,195			1 114 481,00	-0,667

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14		CA	2014
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Maire,
A, le
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A, le

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.22	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.25	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
p.26	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.29	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.30	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.31	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.32	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.33	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
p.36	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.37	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.38	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.39	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)